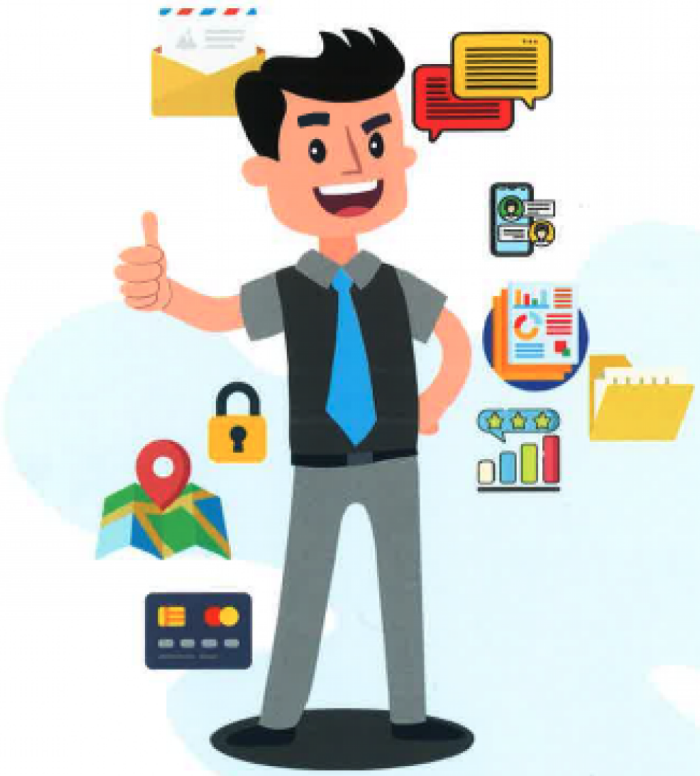
adico

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT
ET L'INNOVATION NUMÉRIQUE DES COLLECTIVITÉS



VOTRE COLLECTIVITÉ S'ENGAGE EN FAVEUR DE VOTRE VIE PRIVÉE !

RGPD

DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES DE L'ADICO

Règlement Général sur la Protection des Données

#CONFORMITÉ | #SÉCURITÉ | #MUTUALISATION

Depuis le 25 mai 2018, le RGPD impose à tous les organismes publics de désigner obligatoirement un Délégué à la Protection des Données (DPO).

Ne pas jeter sur la voie publique - Image ©Freepik et ©Flaticon



L'Association pour le Développement et l'Innovation numérique des Collectivités (ADICO) accompagne la ville de Pontault-Combault afin de protéger votre vie privée. Cela permet à la commune de se mettre en conformité et de sécuriser l'ensemble des données citoyens.

Comment fonctionne l'association ? Qu'est-ce qu'une mise en conformité au RGPD ? Toutes les réponses en cliquant ici [1]

Notifications: Jeudi 24 septembre 2020
Publié le 24 septembre 2020

URL de la source (modifié le 24/09/2020 - 14:45): https://www.pontault-combault.fr/actualites-0/votre-collectivite-sengage-en-faveur-de-votre-vie-privee

Liens
[1] https://www.horizonspublics.fr/conformite-au-rgpd-le-modele-adico